
RAPPORT
ATELIER
CULTURE 21 PLUS

C21_{plus}

Baie-Mahault

25 - 28 novembre 2025



Ce document est un résumé des activités organisés par la Commission culture de CGLU et la Mairie de Baie Mahault du 25 au 28 novembre 2025, dans le cadre de la Conférence Internationale « Culture et Développement Durable », comme clôture du programme "Ville Pilote". La première version de ce document a été préparé par Valeria Marcolin (Culture et Développement) en décembre 2025. La version révisée par les organisateurs (version finale) date de janvier 2026.

Les images utilisées dans ce rapport proviennent de la Mairie de Baie-Mahault et de la Commission Culture de CGLU. Si vous souhaitez utiliser une de ces images, veuillez nous contacter.



TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction : La Commission culture de CGLU	04
2. Le cadre « Culture 21 Plus »	06
3. Baie-Mahault : une ville engagée pour la culture durable	08
3.1. Présentation de la ville	08
3.2. Engagement dans le programme Villes Pilote de CGLU (2017–2025)	09
3.3. Actions phares développées dans le cadre du programme Villes Pilotes	10
4. L'atelier d'autoévaluation Culture 21 Plus	12
4.1. Contexte : la Conférence internationale des 25–28 novembre 2025	12
4.2. L'Atelier Culture 21 Plus	14
5. Résultats de l'atelier	16
5.1. Analyse par domaine	16
5.2. Analyse par champ d'action	18
6 Analyse de l'outil radar	24
6.1. Objectifs de l'outil radar	24
6.2. Précisions méthodologiques	24
6.3. Principales conclusions de l'analyse comparée	25
7. Répertoire des actions et exemples transversaux	29
7.1. Actions transversales (citées dans 3 champs ou plus)	29
8. Défis transversaux	31
9. Pistes d'évolution	32
9.1. Recommandations par domaine	32
9.2. Recommandations transversales	33
Annexe – Les 6 domaines et 30 champs d'action de Culture 21 Plus	35

1. Introduction :

La Commission culture de CGLU

La ville de Baie Mahault (Guadeloupe) a organisé l'atelier Culture 21 Plus le 28 novembre 2025. L'objectif de cet atelier, conçu par la **Commission Culture** de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) pour les villes et les gouvernements locaux et régionaux du monde entier, est de pouvoir les accompagner dans l'élaboration et l'évolution du développement durable de leur territoire par la culture, et à travers les prismes d'enjeux d'interventions, rappelés plus bas, autour desquels se structure l'atelier Culture 21 Plus.

La Commission culture de l'association mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est une plateforme mondiale de villes, d'organisations et de réseaux pour apprendre, coopérer et promouvoir des politiques et des programmes sur le rôle de la culture dans le développement durable.

CGLU s'efforce depuis 2004 d'intégrer pleinement la culture dans les approches du développement durable, si bien qu'elle est devenue la plateforme mondiale la plus influente en la matière. Cela se reflète non seulement dans les politiques, les stratégies et les actions des gouvernements locaux et régionaux, mais également dans les initiatives de la société civile, tant au niveau local que régional. Cet engagement s'incarne également dans les contributions apportées par le mouvement municipal aux débats mondiaux sur l'avenir de l'humanité. Ces agendas doivent placer la culture au centre, considérer l'accès et la participation à la vie culturelle comme un service de base, et intégrer la créativité, la diversité, le patrimoine, la connaissance et les droits culturels comme des priorités du présent et de l'avenir. Aujourd'hui, cela se traduit par le soutien à la campagne « Culture 2030 Goal » et par la promotion de l'inclusion nécessaire d'un « **Objectif Culture** » dans l'Agenda de développement post-2030 à travers un objectif spécifique et dédié.

Les preuves de la manière par laquelle les villes et les communautés intègrent la culture pour progresser vers la durabilité, pour accroître l'équité et le bien-être, par le soin, des communautés dans leur diversité, ont motivé le travail de la Commission culture de CGLU pendant plus de 20 ans. Ceci s'est d'abord matérialisé par l'**Agenda 21 de la culture** (2004), un ensemble d'engagements pris par les villes et les gouvernements locaux pour intégrer les politiques culturelles et le développement durable, qui vise également à souligner l'importance des droits culturels et les parallèles existant entre la diversité biologique et la diversité culturelle. En 2010, CGLU a adopté la déclaration politique « **Culture : Quatrième pilier du développement durable** », soulignant que négliger des aspects culturels entrave la possibilité de parvenir à un véritable développement durable, à la paix et au bien-être individuel et collectif. La déclaration souligne que la culture devrait être reconnue un pilier à part entière du développement durable, au même niveau que la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental lorsqu'il s'agit de concevoir et d'œuvrer en faveur de la durabilité.

Cinq ans plus tard, le guide **Culture 21 : Actions** a permis de mettre à jour les engagements de l'Agenda 21 de la culture et d'en faciliter la mise en œuvre pratique. Grâce à 100 actions spécifiques sur la culture et la durabilité, les gouvernements locaux, les villes et les communautés ont pu évaluer leurs politiques et programmes, discuter des priorités avec les citoyennes et les citoyens, et les organisations de la société civile, et apprendre les uns des autres grâce à un cadre commun. L'engagement de CGLU à reconnaître les droits culturels comme une composante centrale des sociétés solidaires a été affirmé en 2020, dans le contexte de la pandémie COVID-19, par l'approbation de la **Charte de Rome**. Rédigée en partenariat avec la ville de Rome, la charte était intitulée « Le droit de participer pleinement et librement à la vie culturelle est vital pour nos villes et nos communautés ». En effet, les crises récentes nous ont rendus encore plus conscients de l'importance de la culture pour exprimer notre humanité, nous rassembler, nous relier les uns aux autres, protéger les valeurs et les choses qui comptent, et nous reconforter dans la difficulté.

S'attachant à garantir le lien entre le local et le global, CGLU organise les **Sommets Culture**, convoque le **Prix International CGLU - Ville de Mexico - Culture 21** et propose des programmes consacrés à la localisation culturelle des ODD, avec notamment le **Guide sur l'Action Locale**, l'**OBS de bonnes pratiques**, et les ateliers des **Sept Clés**.

Ces mesures témoignent du dynamisme culturel et de la vitalité des villes et des gouvernements locaux, ainsi que de leur engagement à intégrer la culture et les droits culturels, au même titre que les autres droits humains, en tant qu'éléments essentiels de notre vision d'un avenir équitable, solidaire et durable. En 2025, CGLU renouvelle cet engagement avec un nouveau document d'orientation, **Culture 21 Plus**, approuvé par le Bureau exécutif de CGLU le 2 avril 2025.

2. Le cadre « Culture 21 Plus »

S'appuyant sur plus de 20 ans d'expériences, de suivi, de plaidoyer, de collaboration et d'apprentissage, la Commission culture de CGLU a rédigé un nouveau document-cadre, Culture 21 Plus. Un vaste processus de consultation et de discussion a eu lieu entre mai 2023 et mars 2025, comprenant notamment des ateliers, des séminaires et des webinaires organisés, entre autres, dans les villes de Jinju, Mexico, Lisbonne, Elefsina, Esch-sur-Alzette, Puebla, Ségou et Bogotá, avec les réseaux de villes et de professionnel·e·s de la culture de Thaïlande, d'Indonésie et de France, ainsi qu'avec les sections régionales de CGLU-MEWA et CGLU-Eurasie.

Culture 21 Plus est étroitement aligné sur le Pacte pour l'avenir de l'humanité de CGLU, et se structure autour des trois piliers qui le constituent, à savoir les personnes, la planète et le gouvernement. Dans chacun de ces piliers, deux ensembles de « domaines » ont été identifiés, constituant ainsi six domaines dans lesquels les liens entre la culture et les villes durables peuvent être explorés : les droits, les communautés, la prospérité, les territoires, la nature et la gouvernance. Chacun des six domaines est ensuite structuré en une série de champs thématiques.

- **Le bloc 1 « Droits »** traite des droits culturels et de la vitalité des écosystèmes artistiques, avec comme éléments clés les concepts de biens communs et de cogestion des services publics dans le secteur culturel ;
- **Le bloc 2 « Communautés »** se concentre principalement sur les liens entre la culture et les questions sociales, telles que l'inclusion, la santé, l'éducation, l'égalité des genres et la paix, en tenant compte des connaissances traditionnelles et des groupes vulnérables et fragiles ;
- **Le bloc 3 « Prospérité »** porte sur les liens entre la culture et l'économie, le travail décent, le tourisme et la technologie, en intégrant des concepts tels que la gentrification ;
- **Le bloc 4 « Territoires »** adresse les enjeux d'aménagement culturel du territoire, avec notamment le patrimoine culturel, l'art public, l'architecture, le design urbain et des approches telles que les récits décoloniaux dans l'analyse de l'espace public ;
- **Le bloc 5 « Nature »** aborde les liens entre la culture et les questions environnementales, notamment avec le patrimoine naturel et les paysages, la biodiversité, le changement climatique, la transition écologique, mais aussi l'alimentation et la gastronomie, qui sont quelques-uns de ses principaux éléments ;
- **Le bloc 6 « Gouvernance »** examine le cœur des politiques culturelles et les mécanismes participatifs, y compris la communication pour améliorer l'efficacité, la transparence et la confiance.

Culture 21 Plus est le document cadre pour opérationnaliser l'engagement de CGLU en faveur de la culture dans les villes et communautés durables. Il prend en compte, également, d'autres initiatives de recherche, d'apprentissage et de plaidoyer mises en œuvre dans ce domaine, ainsi que la richesse des connaissances et des bonnes pratiques en matière de culture et de durabilité mises en œuvre par les villes et les gouvernements locaux du monde entier, ainsi que d'autres recherches et expertises pertinentes dans les domaines concernés.

Ce nouvel outil met à jour le précédent guide sur la culture dans les villes durables, Culture 21 Actions, et prend en compte les expériences et les leçons tirées de sa mise en œuvre, ainsi que l'évolution des contextes locaux et mondiaux survenus au cours de la dernière décennie. Culture 21 Plus est un outil à double objectif qui permet (1) de réaliser une auto-évaluation de l'état actuel des politiques culturelles locales du point de vue de la durabilité, et (2) de concevoir des stratégies culturelles locales basées sur les droits culturels et la durabilité.

Enfin, Culture 21 Plus est étroitement lié au plaidoyer de CGLU et de ses partenaires pour l'inclusion de la culture dans les agendas mondiaux mentionné plus haut, car il vise à prouver par l'expérience et le terrain l'importance de la culture dans le parcours vers la durabilité et vers la réalisation des objectifs établis au niveau mondial (voir [la campagne Culture 2030 Goal](#) sur un [Objectif Culture](#)).

3. Baie-Mahault: une ville engagée pour la culture durable

3.1. Présentation de la ville

Baie-Mahault est une commune dynamique de Guadeloupe, poumon économique de l'archipel avec une riche histoire et un engagement culturel fort via CGLU, entre autres.

Baie-Mahault est parmi les communes les plus peuplées de Guadeloupe, avec environ 31 000 habitant.e.s réparti.e.s sur un territoire de 46 km². Située au cœur de l'archipel, entre la Grande-Terre et la Basse-Terre, elle constitue le premier pôle économique de la Guadeloupe, accueillant la Zone Industrielle et Commerciale de Jarry, la zone commerciale de Destrelland et de nombreuses zones d'activités économiques et artisanales. Cette position stratégique confère à la commune une responsabilité particulière : celle de réconcilier dynamisme économique et cohésion sociale, dans un territoire marqué par une très grande diversité culturelle.

La population de Baie-Mahault est composée de communautés d'origines multiples – africaines, indiennes, asiatiques, libanaises et françaises de l'Hexagone – dont la coexistence constitue à la fois une richesse exceptionnelle et un défi de cohésion quotidien. La culture est ici un bien commun et un vecteur du vivre-ensemble : le carnaval multiculturel, le gwo-ka inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, les fêtes de Diwali ou les journées du patrimoine en témoignent.



En 1837, le quartier de Baie-Mahault devient une commune ; elle est une commune de taille intermédiaire. Elle fait partie de la communauté d'agglomération CAP Excellence. Si l'action culturelle de la Ville doit tenir compte du périmètre de ses compétences administratives, parmi lesquelles ne figure pas par exemple le développement économique, son action en tant que membre de CAP Excellence permet d'envisager une appropriation plus large de l'enjeu culturel au niveau de l'agglomération, en partenariat avec le Département, la Région et l'Etat, à condition de mettre en place des cadres de dialogue et de coordination ou de les renforcer, pour ce domaine stratégique au regard de l'identité de l'île et de la Ville.

Si le patrimoine de la Ville est souvent relié à la mémoire historique profonde et douloureuse, marquée par les siècles de l'esclavage colonial et les luttes pour la liberté (comme celle portée par le commandant Joseph Ignace et ses 675 compagnons) faisant de Baie-Mahault un haut lieu du tourisme mémoriel en Guadeloupe, bien avant l'arrivée des colons européens, le territoire de l'actuelle Baie-Mahault était habité par les peuples premiers de la Guadeloupe — Arawaks, puis Kalinagos (Caraïbes) — qui avaient nommé l'île Karukera, « l'île aux belles eaux ». Ces populations, venues du bassin de l'Orénoque, vivaient en étroite relation avec les ressources naturelles du littoral, des mangroves et des terres intérieures, pratiquant une agriculture du manioc de ces populations, la pêche et des échanges interinsulaire complexes. Des traces encore présentes se retrouvent dans la langue du créole, dans les pratiques alimentaires héritées, et dans un patrimoine archéologique que Baie-Mahault, comme l'ensemble de la Guadeloupe, commence seulement à pleinement reconnaître et valoriser comme socle de son identité plurielle.

3.2. Engagement dans le programme Villes Pilote de CGLU (2017–2025)

Grâce au programme « **Villes Pilote de CGLU** » l'action culturelle publique de Baie-Mahault a évolué en plusieurs phases : après une période centrée sur l'animation culturelle, la ville a adopté une approche plus stratégique, visant à faire de son territoire un espace attractif et épanouissant, fondé sur la cohésion sociale. Ce virage s'est concrétisé par l'élaboration du Plan Stratégique pour une Action Culturelle durable (PSAC), inscrit dans le Projet de mandature 2020–2026.

En **2017** la ville dépose sa candidature pour le programme « Villes Pilotes » et signe une convention avec CGLU en décembre 2017. Un Comité de Pilotage pluridisciplinaire est constitué en mars 2018 — réunissant élus, administratifs, services de l'État, associations, acteurs économiques et membres de la société civile. En janvier 2019, une journée d'autoévaluation rassemble près de 80 participant.e.s : les indicateurs de Culture 21 Actions et du « Radar 1 » sont utilisés pour identifier les forces et faiblesses de la politique culturelle locale sont identifiées et comparées aux tendances mondiales autour de thématiques clés d'intervention d'une politique culturelle et de l'inclusion de la culture dans d'autres domaines des politiques publiques. Les résultats révèlent des points d'excellence en matière de patrimoine, diversité et créativité, ainsi que des marges de progression en gouvernance participative, inclusion sociale et transversalité de l'action culturelle.

Sur la base de ces travaux, la ville adopte à l'unanimité en conseil municipal, en octobre 2019, le **PSAC 2019–2030** — document de référence articulant politique culturelle et développement durable autour de 4 orientations : faire de la culture un levier de développement territorial par la transversalité ; impulser une coopération locale, régionale et internationale ; faciliter la démocratie participative ; et agir pour une gouvernance culturelle prospective et inclusive.

Ce cadre stratégique s'aligne sur les 17 Objectifs de Développement Durable et le Projet de mandature 2020–2026 des élus.

Toute l'année 2019 puis de février à avril 2023, des **ateliers citoyens sont organisés** dans les quartiers de la ville, réunissant 71 habitant-e-s autour de trois thématiques : éducation et jeunesse, environnement et transition écologique, vivre-ensemble et cohésion sociale. Ces espaces de dialogue permettent de co-construire huit mesures pilotes concrètes, issues à la fois des recommandations de l'autoévaluation et des nouvelles orientations politiques post-Covid.

3.3. Actions phares développées dans le cadre du programme Villes Pilotes

Parmi les réalisations les plus emblématiques : le lancement des Parcours du Patrimoine (« An Siyaj a Inyas é kanmarad ay » — sur les traces de Joseph Ignace et ses compagnons en 1802), la réhabilitation du patrimoine bâti colonial (maisons de Wonche et de Café, Église Saint-Jean-Baptiste, Monument aux morts), la création de l'œuvre Les Amarreuses de Jabrun en hommage aux femmes au rond-point de Jabrun — berceau vivant du Gwo-Ka — et le développement du tourisme mémoriel à l'échelle du territoire Cap Excellence.

Parcours Patrimoine « Sur les traces d'Ignace »

Dans le cadre du programme Villes Pilotes, Baie-Mahault a développé un projet de valorisation du patrimoine historique et culturel, matérialisé par la création d'un parcours patrimonial composé de sculptures, de panneaux d'interprétation et d'une signalisation culturelle. Ce projet, couronné d'une mention spéciale au Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 (2020), incarne l'idée que le patrimoine peut être un levier de développement territorial et de construction identitaire collective.

DEMOS – Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale

Baie-Mahault a intégré le dispositif national DEMOS, offrant à des jeunes de quartiers prioritaires un accès à la musique classique comme outil d'inclusion et de développement personnel. Cette action illustre la capacité de la ville à articuler droits culturels, éducation et bien-être social dans une logique de territorialisation des politiques publiques.

BÉMAO Vakans Cool et Allo Jeunesse Tour (initié en 2020, post-covid)

Ces dispositifs culturels itinérants, déployés sur l'ensemble du territoire communal, garantissent un accès équitable à la culture pour les jeunes et les familles éloignés des équipements centraux. Ils représentent un modèle de proximité culturelle et d'égalité territoriale, régulièrement cité comme bonne pratique au sein du réseau de CGLU.

Projet Alimentaire Territorial (PAT) Bio'Maho

Inscrit dans une approche culturelle de la transition écologique, le PAT Bio'Maho articule valorisation des savoirs agricoles traditionnels, gastronomie locale et éducation citoyenne. Ce projet illustre la vision de Baie-Mahault qui place la culture comme moteur d'un développement durable, en lien avec les champs d'action « Nature » de Culture 21 Plus.

Ateliers citoyens et processus participatifs

Depuis son engagement dans le programme Villes Pilotes, Baie-Mahault a structuré des ateliers citoyens permettant la co-construction des politiques culturelles avec les habitants. Ces mécanismes participatifs ont été renforcés à l'occasion des évaluations 2019 et 2025, et illustrent l'engagement de la collectivité pour une démocratie culturelle inclusive.



4. L'atelier d'autoévaluation Culture 21 Plus

Lors de la conférence internationale de novembre 2025, Baie-Mahault franchit une nouvelle étape en adoptant le cadre renouvelé de Culture 21 Plus, enrichissant son engagement initial grâce à une autoévaluation sur les 30 champs d'action des 6 domaines. Ce moment marque à la fois la consolidation d'un parcours de 7 ans (2019-2025) : démarrage effectif du programme fin 2018 et le point de départ d'une nouvelle phase stratégique à l'horizon 2030.

4.1. Contexte : la Conférence internationale des 25–28 novembre 2025

L'atelier d'autoévaluation Culture 21 Plus s'est tenu le 28 novembre 2025 à Baie-Mahault, dans le cadre de la Conférence internationale sur la culture et le développement durable organisée du 25 au 28 novembre 2025. Cette conférence, accueillie par la Ville de Baie-Mahault, l'agglomération de Cap Excellence en partenariat avec la Commission culture de CGLU, a réuni des élu·e·s, des professionnels de la culture, des représentants de la société civile et des expert·e·s internationaux - de Dublin, Strasbourg, Québec, Grenoble/Abidjan, Barcelone et des Îles Canaries - autour des enjeux de la culture dans le développement durable.

La conférence a visé à marquer officiellement la clôture du Programme Villes Pilotes de l'Agenda 21 de la Culture. Cet événement, tenu à la Maison communale de Wonche, à la Bibliothèque multimédia Paul Mado, au Centre culturel Gérard Lockel et dans les espaces naturels de la ville, a offert un cadre de dialogue entre le local et le mondial.

La première journée, placée sous le signe de l'ambition politique — « La culture est dans toutes nos actions, pour un réel développement durable » —, a été ouverte par le représentant de Mme le Maire, Monsieur Justin DESSOUT, 1er adjoint au Maire et animée par Jordi Pascual, Coordinateur de la Commission culture de CGLU, qui a posé le cadre conceptuel des droits culturels et du développement durable. Des interventions locales ont suivi : Justine GENEVIEVE, Directrice Générale des Services qui place « la culture au cœur de l'action communale » et Eddy COMPPER, Directeur du centre SONIS fait état des travaux sur l'avancée du « Projet de Conservatoire sur le territoire de Cap Excellence ». Le même jour la « Soirée de la biodiversité sous l'arbre à palabre » est organisée par Erika ROSNEL et Ode ORNEM de la Direction de Transition écologique et du Développement durable, dans les jardins de la Bibliothèque Paul Mado. Elle reliait culture et écologie, dans le cadre de la labellisation Atlas de biodiversité communale - ABC.

La deuxième journée, consacrée aux bilans et réalisations du Programme, a constitué un temps important de mise en commun entre les services et les opérateurs : des représentant.e.s des services municipaux ont présenté les mesures pilotes issues du PSAC : Marie-Line DIXIT, Directrice de la Vie citoyenne, « l'Arbre à palabre ou la palabre citoyenne », Jacqueline VAITILINGOM-ATELY, Directrice de la coordination des Partenariats, le « Séminaire des associations », Françoise GOURDINE, Directrice du Pôle Citoyenneté, Solidarité, et Animation territoriale, « le Projet Éducatif Territorial – PEDT », Erika ROSNEL, Directrice de la Transition écologique et du Développement durable, le « Programme Baietterfly ou comment faire revenir le papillon à Baie-Mahault », Kevin GUIMBEAU, Directeur de la Transition numérique et technologique, « Culture durable : quand le numérique renforce l'accès, la participation et la créativité », Fabrice PAULINE, Directeur Affaires culturelles et Patrimoine immatériel, « la digitalisation pour favoriser l'accès à la culture pour tous, l'exemple du Parcours d'Ignace » ou encore Marlène MELISSE, membre du Conseil de Développement de Cap Excellence -CO. DEV, « Semaine de participation citoyenne ».

C'est également lors de cette journée qu'a été abordée la territorialisation des ODD par Chantal LAURIETTE, Coordinatrice du Programme Villes Pilotes, avec une attention particulière portée à l'ODD 18 — la culture — présenté par CGLU comme levier transversal de l'Agenda 2030. La coordinatrice du programme a également évoqué les travaux entamés par Marie-Antoinette CLAUDE et son équipe au sujet de la transformation de la Bibliothèque multimédia Paul Mado en un tiers-lieu. Les partenaires internationaux ont partagé leurs expériences propres, de Dublin à Strasbourg en passant par Québec et les Canaries, positionnant Baie-Mahault comme référence dans un réseau mondial d'apprentissage.

La troisième journée a proposé une immersion territoriale commentée — « Voir, Sentir et Ressentir le territoire culturel » — parcourant les sites emblématiques de la ville : le Parcours du patrimoine dédié à Ignace et ses compagnons, l'Église Saint-Jean-Baptiste et le Monument aux morts (tous deux classés monuments historiques de France), la Bibliothèque Paul Mado, la friche industrielle et culturelle de l'ancienne usine électrique, la mangrove, un jardin créole et l'arboretum du Lycée agricole. Cette déambulation a montré la capacité d'un territoire à mobiliser la culture dans toutes ses dimensions pour construire un développement durable et ancré. Le soir, une table ronde sur « l'accès à la culture pour tous » a réuni élus, universitaires, associatifs et acteurs culturels dans un dialogue citoyen ouvert. Elle était animée par Didier BERARD-CATELO, Directeur Général adjoint des Services, rejoint par Jocelyne DARIL, Directrice des politiques culturelles à Cap Excellence et Julien DALLE, Producteur, Réalisateur et Scénariste.

C'est dans ce contexte de bilan, de dialogue et de projection que s'est tenu, le vendredi 28 novembre, l'atelier d'autoévaluation Culture 21 Plus, organisé et évalué par les membres de CGLU.

4.2. L'Atelier Culture 21 Plus

L'atelier du 28 novembre constituait l'un des temps forts de cette conférence : les services et les acteurs culturels de Baie-Mahault étaient invités à prendre la parole, à évaluer collectivement leur territoire et à définir ensemble les priorités pour les années à venir. Il s'est inscrit dans la continuité de l'évaluation menée en 2019 selon le cadre Culture 21 Actions, permettant une analyse comparative de l'évolution des politiques culturelles locales entre 2019 et 2025, même si les domaines d'intervention comparées ont évolué dans le temps.



L'atelier a adopté la méthodologie participative de Culture 21 Plus, fondée sur l'auto-évaluation collective. Les participant.e.s ont été réparti.e.s en six groupes de travail, correspondant chacun à l'un des six domaines du cadre Culture 21 Plus : Droits, Communautés, Prospérité, Territoires, Nature, et Gouvernance. Chaque groupe était constitué de représentants des services municipaux concernés, d'associations culturelles et de membres de la société civile actifs dans le domaine évalué.

Pour chacun des 30 champs d'action, les groupes ont été invités à :

- ▢ Identifier les actions existantes sur le territoire au regard de ce champ thématique
- ▢ Evaluer le niveau de mise en œuvre de ces actions sur une échelle de 0 à 10
- ▢ Identifier les exemples les plus significatifs
- ▢ Repérer les obstacles et les lacunes
- ▢ Formuler des pistes d'amélioration

Les résultats de chaque groupe ont ensuite été mis en commun en plénière, permettant à l'ensemble des participant.e.s de partager les évaluations et de dégager une vision collective et partagée des forces et des défis du territoire. Il convient de noter que la composition des groupes de travail n'était pas nécessairement représentative de l'ensemble des acteurs de chaque domaine, ce qui invite à considérer certains résultats comme des indicateurs et tendances à confirmer et/ou approfondir plutôt que des évaluations définitives avec les acteurs (services publics et société civile, secteur privé). L'évaluation doit être considérée plus comme un outil pour guider le questionnement des élus et des équipes techniques de la Mairie sur des champs d'exploration à mener avec les parties prenantes du territoire. Ceci en vue d'établir un plan d'action 2026-2030 fondé sur une évaluation ex-ante plus approfondie des besoins et des différents champs d'intervention des politiques pour la culture de la Mairie.



5. Résultats de l'atelier

L'atelier du 28 novembre 2025 a permis de dresser un portrait détaillé de la politique culturelle de Baie-Mahault au prisme de Culture 21 Plus. Les résultats mettent en lumière un territoire culturellement actif, engagé et dynamique, avec des points de force remarquables dans les domaines de la cohésion sociale et des droits culturels, et des marges de progression identifiées notamment dans les dimensions environnementales, numériques et de professionnalisation.

5.1. Analyse par domaine

Les six domaines de Culture 21 Plus présentent des tendances reflétant les priorités et les trajectoires spécifiques du territoire.

Domaine 1 – Droits (Champs 1 à 5 – Moyenne : 7,4/10)

Baie-Mahault affiche une politique solide en matière de droits culturels, avec des résultats particulièrement élevés sur l'accès à l'information et aux savoirs (Champ 5 : 9/10), ainsi que sur la vitalité des écosystèmes culturels (Champ 2 : 8/10). La commune a développé une programmation culturelle riche et diversifiée qui garantit un accès large à la culture pour l'ensemble des habitant·e·s, appuyée par un réseau de maisons de quartier, de bibliothèques et d'espaces culturels. Les dispositifs citoyens (ateliers, consultations) affirment une orientation vers la démocratie culturelle, même si l'expression citoyenne autonome (Champ 3 : 6/10) serait un axe à renforcer pour passer d'une logique de mise à disposition vers une logique de co-construction culturelle.

Domaine 2 – Communautés (Champs 6 à 10 – Moyenne : 7,2/10)

Ce domaine constitue aussi un point fort du territoire. La culture de la paix et le vivre-ensemble (Champ 10 : 9/10) ainsi que la culture comme levier d'inclusion et de cohésion sociale (Champ 6 : 8/10) et la culture, santé et bien-être (Champ 7 : 8/10) reflètent une politique volontariste et effective. Le carnaval, DEMOS, les danses traditionnelles et les dispositifs itinérants structurent une offre culturelle profondément orientée vers le lien social. L'égalité des genres (Champ 9 : 5/10) et l'éducation culturelle (Champ 8 : 6/10) représentent des axes d'amélioration identifiés, notamment pour dépasser les freins culturels à la mixité et renforcer les partenariats éducatifs formels.

Domaine 3 – Prospérité (Champs 11 à 15 – Moyenne : 4,6/10)

Le domaine de la prospérité culturelle présente le profil le plus contrasté : si l'économie culturelle locale montre des signes positifs (Champ 11 : 7/10) et que les industries culturelles s'organisent progressivement (Champ 12 : 6/10), les conditions des artistes et professionnels de la culture demeurent précaires (Champ 13 : 3/10). Les indications des participants, à confirmer par un atelier dédié qui pourrait être organisé, indiquent un besoin de structuration professionnelle, de formation et d'accompagnement économique adapté. La numérisation (Champ 15 : 2/10) constitue le défi le

plus urgent de ce domaine pour les participants: malgré des initiatives ponctuelles, le territoire ne capitalise pas encore suffisamment sur le potentiel du numérique pour amplifier et documenter sa culture. Le tourisme culturel durable (Champ 14 : 5/10) offre une perspective de développement intéressante, notamment via le carnaval et les parcours patrimoniaux.

Domaine 4 – Territoires (Champs 16 à 20 – Moyenne : 5,6/10)

L'aménagement culturel du territoire (Champ 16 : 6/10) et l'architecture urbaine (Champ 20 : 6/10) bénéficient d'une attention réelle de la municipalité, qui intègre progressivement la dimension culturelle dans ses décisions d'urbanisme. Le patrimoine culturel (Champ 18 : 5/10) offre de nombreuses ressources, dont la valorisation reste à approfondir, notamment vers les générations plus jeunes. Les espaces publics (Champ 17 : 4/10) constituent un axe de développement prioritaire : si certains lieux s'affirment comme des espaces de culture vivante (Jabrun, places de quartier), leur réhabilitation et leur programmation culturelle restent insuffisantes. L'art public (Champ 19 : 5/10) connaît un développement encourageant à travers les parcours patrimoniaux et les fresques murales, qui pourrait être renforcé.

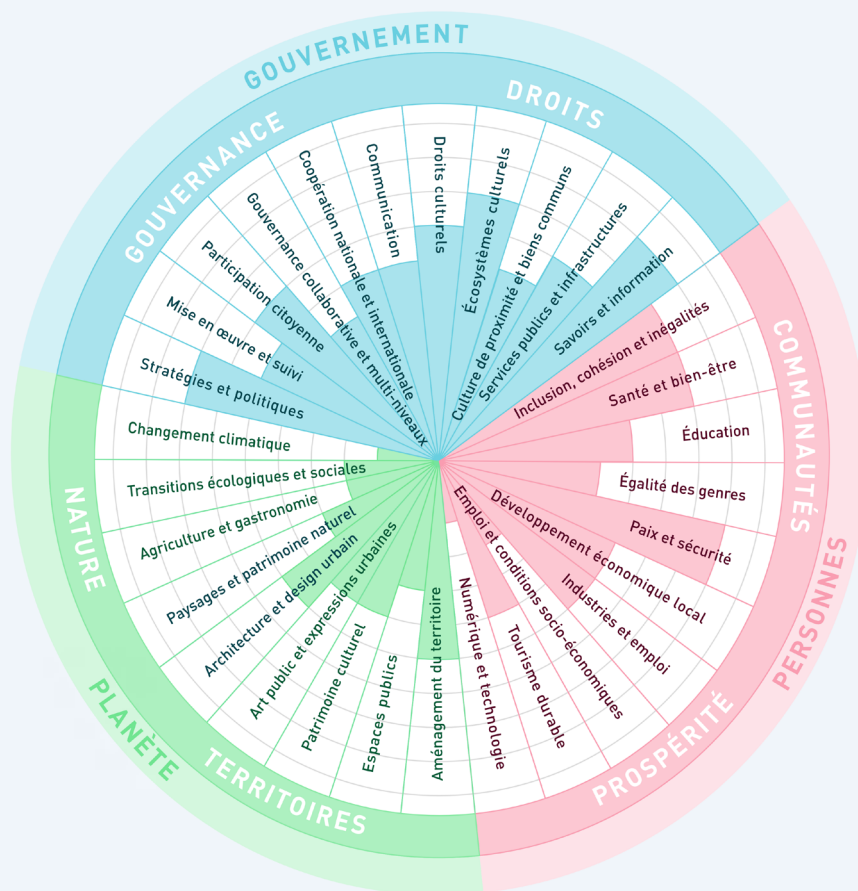
Domaine 5 – Nature (Champs 21 à 24 – Moyenne : 3,0/10)

Le domaine Nature est celui où les résultats sont le moins avancés pour les participants, avec un champ « Changement climatique » (Champ 24 : 2/10) et une transition écologique (Champ 23 : 3/10) à peine amorcée du point de vue culturel. Ce résultat demande néanmoins une lecture nuancée : outre un engagement marqué de la collectivité sur la thématique, le résultat reflète l'évaluation d'un seul groupe de travail dont la composition n'était peut-être pas représentative de l'ensemble des acteurs concernés, et certaines initiatives pertinentes (PAT Bio'Maho, PIPAL, jardins partagés, Aire Marine Educative) n'ont peut-être pas été suffisamment considérées. Le patrimoine naturel (Champ 21 : 4/10) et la culture alimentaire (Champ 22 : 3/10) offrent des points d'appui pour renforcer l'articulation entre culture et environnement. Un atelier spécifique, plus représentatif, serait là aussi utile pour affiner ces résultats et identifier les mesures d'alignement entre les engagements politiques et les actions sur le terrain.

Domaine 6 – Gouvernance (Champs 25 à 30 – Moyenne : 5,8/10)

La gouvernance culturelle de Baie-Mahault présente un profil positif sur les aspects stratégiques : les politiques culturelles sont bien définies (Champ 25 : 8/10), la coopération internationale active (Champ 29 : 6/10) et la participation citoyenne structurée (Champ 27 : 5/10). Le principal enjeu identifié est l'écart entre la qualité des stratégies et leur mise en œuvre : l'évaluation des politiques (Champ 26 : 6/10) et la gouvernance collaborative (Champ 28 : 5/10) sont à renforcer pour assurer le pilotage et l'amélioration continue de l'action culturelle. La communication (Champ 30 : 6/10) représente un levier clé à mieux exploiter pour valoriser les actions et renforcer la confiance des citoyens dans les institutions culturelles.

Radar Culture 21 Plus à Baie-Mahault, novembre 2025



Graphique 1. Radar illustrant les résultats de l'exercice d'auto-évaluation réalisé avec Culture 21 Plus à Baie-Mahault, novembre 2025.

5.2. Analyse par champ d'action

Ci-dessous, une synthèse en deux phrases pour chacun des 30 champs d'action, structurée selon les six domaines de Culture 21 Plus.

Domaine 1 : Droits

■ Champ 1 – Droits culturels (7/10)

Baie-Mahault garantit un accès large à la vie culturelle à travers une programmation riche et des équipements de proximité sur l'ensemble du territoire. La reconnaissance des droits culturels comme droits fondamentaux est inscrite dans la feuille de route municipale, même si la connaissance de ces droits par les citoyens demeure à développer.

▣ **Champ 2 – Écosystèmes culturels et créatifs (8/10)**

Le territoire dispose d'une vie culturelle animée, portée par de nombreuses associations, artistes et événements qui structurent un écosystème créatif dynamique, qui peuvent davantage être mis en lien. Le carnaval, DEMOS, les fêtes traditionnelles et les arts du spectacle vivant en constituent les piliers.

▣ **Champ 3 – Expressions culturelles citoyennes et biens communs (6/10)**

Des espaces d'expression citoyenne existent à travers les ateliers, les maisons de quartier et les manifestations communautaires. La transition vers une logique de co-création culturelle et de gestion partagée des ressources culturelles reste un axe de progression.

▣ **Champ 4 – Services, équipements et espaces culturels (7/10)**

Le réseau d'équipements culturels – bibliothèques, maisons de quartier, médiathèque, équipements sportifs et culturels – couvre bien le territoire. La saturation de certains équipements et l'état de vétusté de quelques infrastructures justifient un plan de réhabilitation et d'extension.

▣ **Champ 5 – Savoirs et information (9/10)**

L'accès à l'information culturelle est l'un des points d'excellence du territoire, porté notamment par la médiathèque, les EPN et les dispositifs de médiation. Il est possible de capitaliser sur ces atouts pour les relier aux enjeux de numérisation et d'accès culturel en ligne.

Domaine 2 : Communautés

▣ **Champ 6 – Culture, inclusion, cohésion sociale et lutte contre les inégalités (8/10)**

Baie-Mahault utilise la culture comme vecteur important de cohésion sociale dans une commune marquée par une grande diversité de communautés. Les actions ciblent les publics fragiles (familles monoparentales, quartiers prioritaires); des efforts peuvent être renforcés pour rejoindre certaines communautés encore peu représentées à partir de ces premiers constats.

▣ **Champ 7 – Culture, santé et bien-être (8/10)**

Les liens entre culture, pratiques sportives, bien-être et santé sont bien intégrés dans l'offre municipale, avec des actions sport-santé, des danses traditionnelles et des jardins créoles. Ces initiatives illustrent une vision holistique de la santé qui intègre les pratiques culturelles comme leviers de prévention et de bien-être.

▣ **Champ 8 – Culture et éducation (6/10)**

L'offre culturelle éducative est riche et diversifiée, portée par le PEDT, le dispositif DEMOS, les Journées du Gwo Ka et de nombreuses actions scolaires. Le renforcement des partenariats avec le Rectorat et une meilleure articulation entre éducation formelle et informelle constituent les principaux leviers de progrès.

▣ **Champ 9 – Culture et égalité des genres (5/10)**

La Mairie affiche une volonté politique forte en faveur de l'égalité des genres dans la vie culturelle, et des actions spécifiques existent. Des obstacles culturels persistent néanmoins dans certaines activités traditionnelles et communautés ; des dispositifs mieux adaptés aux contraintes des femmes (horaires, garde d'enfants) permettraient d'améliorer davantage leur participation.

▣ **Champ 10 – Culture, paix, sécurité et vivre-ensemble (9/10)**

Ce champ constitue le point fort du territoire : la culture est profondément ancrée comme outil de vivre-ensemble dans une commune multiculturelle. Le carnaval, la Fête des voisins, les célébrations des cultures du monde (Diwali, etc.) incarnent une politique de paix culturelle efficace et reconnue.

Domaine 3 : Prospérité

▣ **Champ 11 – Culture et développement économique local (7/10)**

La culture est reconnue comme facteur de développement économique et d'attractivité territoriale, avec des actions autour du carnaval, du tourisme patrimonial et des industries créatives. Le potentiel économique de la culture est à mieux exploiter, en travaillant également à la mise en place d'outils de mesure de l'impact économique et de stratégie intégrée (avec Cap Excellence potentiellement dont relève la compétence économique).

▣ **Champ 12 – Industries culturelles, emploi et moyens d'existence (6/10)**

Les industries culturelles locales (musique, arts du spectacle, artisanat...) se structurent progressivement, mais demeurent fragiles avec un besoin d'accompagnement manifesté et une stratégie de renforcement des marchés locaux stables. Un soutien à la professionnalisation et à l'entrepreneuriat culturel permettrait de consolider ces filières.

▣ **Champ 13 – Travail décent et conditions des artistes (3/10)**

Les artistes et professionnels de la culture se trouvent dans une situation de précarité, avec un accès limité à la formation professionnelle et un manque de structures d'accompagnement. Ce champ représente le défi structurel le plus marquant du secteur, nécessitant un plan d'action spécifique en dialogue avec l'Etat et les autres collectivités.

▣ **Champ 14 – Culture et tourisme durable (5/10)**

Le tourisme culturel offre des perspectives intéressantes, notamment via le carnaval, les parcours patrimoniaux et les événements culturels de rayonnement régional. Une stratégie touristique culturelle mieux intégrée, respectueuse des communautés locales et de l'environnement, permettrait de valoriser davantage ce potentiel.

▣ **Champ 15 – Culture, numérisation et technologie (2/10)**

Malgré l'existence d'Espaces Publics Numériques (EPN) et d'initiatives ponctuelles, des améliorations sur l'usage du numérique au service de la culture combleraient un manque de stratégie identifiée par les participants. L'absence de plateforme culturelle en ligne, le studio d'enregistrement non opérationnel et la faible présence digitale des acteurs culturels locaux appellent un plan de transformation numérique ambitieux.

Domaine 4 : Territoires

▣ **Champ 16 – Aménagement culturel du territoire (6/10)**

La dimension culturelle est intégrée dans les documents d'urbanisme et les projets de développement territorial, avec une attention portée à la mixité des usages et à la distribution équitable des équipements. Les liens entre aménagement, patrimoine et identité territoriale méritent d'être renforcés dans les opérations d'urbanisme à venir.

▣ **Champ 17 – Culture et espaces publics (4/10)**

Les espaces publics restent insuffisamment investis comme lieux de vie culturelle, même si des initiatives existent (animations de quartier, fresque, théâtre de rue). Une politique d'activation culturelle des espaces publics, notamment dans les quartiers prioritaires, constituerait un levier fort d'inclusion et de cohésion.

▣ **Champ 18 – Patrimoine culturel (5/10)**

Baie-Mahault dispose d'un patrimoine culturel riche – matériel et immatériel – dont la valorisation est encore partielle. Le programme de QR codes patrimoniaux, la Semaine internationale des Archives et la Journée européenne du patrimoine témoignent d'un engagement, à consolider par une stratégie patrimoniale plus structurée.

▣ **Champ 19 – Art public et expressions culturelles urbaines (5/10)**

Les parcours patrimoniaux, les fresques murales et les installations artistiques constituent un premier réseau d'art public en développement. Des politiques incitatives pour intégrer davantage d'œuvres dans les projets de construction et de rénovation permettraient d'enrichir ce maillage culturel urbain.

▣ **Champ 20 – Culture, architecture et design urbain (6/10)**

L'intégration d'une vision culturelle dans l'architecture et le design urbain progresse, avec des projets de réhabilitation qui prennent en compte les identités locales. Ce champ bénéficierait d'une charte architecturale spécifique intégrant la diversité culturelle du territoire.

Domaine 5 : Nature

▣ Champ 21 – Culture, paysages, patrimoine et espaces naturels (4/10)

Le territoire dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel – mangroves, littoral, espèces endémiques – dont la valorisation culturelle reste limitée. L'Aire Marine Éducative et le projet PIPAL (plantation de 1 600 arbres emblématiques) constituent des initiatives prometteuses à amplifier en renforçant les liens explicites avec les expressions culturelles.

▣ Champ 22 – Culture, agriculture, alimentation et gastronomie (3/10)

La culture alimentaire créole et les savoirs agricoles traditionnels constituent un patrimoine immatériel précieux, dont la valorisation est encore à ses débuts. Le PAT Bio'Maho et les jardins créoles offrent des leviers pertinents pour construire un projet culturel agro-alimentaire ambitieux.

▣ Champ 23 – Culture et transition écologique et sociale juste (3/10)

L'intégration de la culture dans la transition écologique est encore embryonnaire, alors que le territoire dispose de ressources culturelles et humaines importantes. Des ponts entre l'action culturelle, les savoirs écologiques traditionnels et les enjeux environnementaux contemporains restent à construire.

▣ Champ 24 – Culture et changement climatique (2/10)

Le changement climatique constitue un enjeu central pour la Guadeloupe, territoire insulaire particulièrement vulnérable. La mobilisation de la culture comme outil de sensibilisation, de résilience et de transformation des comportements peut être davantage renforcé afin de s'aligner avec l'ambition politique de la Mairie et l'accompagner.

Domaine 6 : Gouvernance

▣ Champ 25 – Stratégies et politiques culturelles (8/10)

Baie-Mahault dispose d'un cadre stratégique solide pour ses politiques culturelles, formalisé dans le Plan Stratégique pour une Action Culturelle durable (PSAC). Cet engagement institutionnel fort est un atout décisif pour orienter et pérenniser l'action culturelle.

▣ Champ 26 – Mise en œuvre et évaluation des politiques culturelles (6/10)

Si la définition des politiques culturelles est satisfaisante, leur mise en œuvre et leur évaluation périodique peuvent être davantage consolidée pour sécuriser l'atteinte des résultats recherchés, y compris par des évaluations à mi-parcour. La participation à Culture 21 Plus constitue en elle-même une avancée significative vers une culture de l'évaluation.

▣ **Champ 27 – Participation citoyenne (5/10)**

Des mécanismes de participation citoyenne existent (CODEV, ateliers citoyens, consultations), mais leur visibilité et leur impact sur les décisions culturelles restent limités. Renforcer ces espaces participatifs et leur donner plus de poids dans le processus de décision constitue un enjeu démocratique central.

▣ **Champ 28 – Gouvernance collaborative et multi-niveaux (5/10)**

La coordination entre les services municipaux, les associations, les institutions éducatives et les partenaires institutionnels laisse encore des marges de progression. Un schéma de gouvernance culturelle partagée, à l'image des configurations observées dans d'autres Villes Pilotes, permettrait de dépasser les cloisonnements actuels.

▣ **Champ 29 – Coopération nationale et internationale (6/10)**

L'engagement de Baie-Mahault au sein du réseau CGLU et dans des projets de coopération décentralisée constitue un atout majeur pour le territoire. Cette expérience internationale gagnerait à être davantage communiquée et valorisée auprès des citoyens.

▣ **Champ 30 – Communication (6/10)**

La communication sur les actions culturelles souffre d'un manque de cohérence et de systématisation, limitant la visibilité de la politique culturelle auprès des citoyens. Un plan de communication culturelle intégré, valorisant le multilinguisme (français, créole) et les outils numériques, représente un investissement à prévoir.



6 Analyse de l'outil radar

Deux temps d'évaluation participative en 2019 et en 2025, les outils mis à disposition par les dispositifs "Culture 21 Actions" et "Culture 21 Plus" permettent de dresser un bilan visuel de l'action de la Mairie de Baie-Mahault dans le cadre de son engagement au sein du programme "Villes Pilotes" de CGLU (avant de passer au programme "Villes leaders").

6.1. Objectifs de l'outil radar

- Auto-évaluer la place de la culture dans le développement durable d'un territoire
- Visualiser de manière synthétique le positionnement sur des domaines thématiques
- Comparer le territoire à la baseline internationale (Panel mondial 2015)
- Favoriser l'apprentissage entre pairs et l'échange de bonnes pratiques
- Élaborer des stratégies culturelles locales fondées sur les droits culturels et la durabilité

6.2. Précisions méthodologiques

Les résultats comparatifs entre 2019 et 2025 doivent être interprétés avec prudence en raison de limites méthodologiques liées à l'évolution de l'outil. Premièrement, la grille d'analyse a évolué de Culture 21 Actions (9 engagements, ~100 actions) vers Culture 21 Plus (6 blocs, 30 champs, et 233 actions), augmentant substantiellement la granularité de l'évaluation : les notations 2025 résultent d'une analyse plus détaillée qui peut révéler des faiblesses auparavant diluées dans des évaluations globales. Deuxièmement, les critères d'évaluation se sont renforcés avec l'intégration d'enjeux émergents (dont l'urgence climatique), rendant les standards 2025 potentiellement plus exigeants que ceux de 2019. Troisièmement, l'agrégation des 30 champs 2025 en 9 domaines comparables à 2019 peut poser des enjeux de pondération et de périmètre. Enfin, l'effet d'apprentissage après six ans d'appropriation du référentiel peut conduire à une auto-évaluation en 2025, plus réaliste et critique, indépendamment de l'évolution réelle des politiques. Même si ces éléments limitent la comparabilité directe ils ne remettent pas forcément en cause la validité des tendances générales identifiées (progression de l'inclusion sociale, exigence environnementale) ; elles invitent à nuancer l'ampleur exacte des variations observées et à privilégier une lecture qualitative des évolutions plutôt qu'une comparaison purement quantitative des scores.

Radar d'analyse comparative



Graphique 2. Radar comparatif des exercices d'auto-évaluation réalisés avec Culture 21 Actions (2019) et Culture 21 Plus (2025) à Baie-Mahault, et des panel mondial (2015).

6.3. Principales conclusions de l'analyse comparée

Entre 2019 et 2025, Baie-Mahault confirme une progression significative de son engagement culturel et social, avec une hausse mesurée sur l'ensemble des domaines évalués. Huit champs sur neuf sont en nette amélioration, traduisant une dynamique territoriale solide et une politique culturelle qui

gagne en maturité. Cette évolution témoigne d'une consolidation progressive des politiques culturelles locales, appuyée par une mobilisation croissante des acteurs et une diversification bienvenue des actions.

Les avancées les plus remarquables concernent la culture et l'économie (même si le constat principal invite à renforcer la structuration des secteurs culturels et à accompagner leur viabilité économique), l'égalité et l'inclusion sociale, ainsi que la culture et l'éducation. Dans le domaine social, Baie-Mahault enregistre ses progrès les plus significatifs, confirmant la place centrale de la culture comme levier d'inclusion et de citoyenneté active. L'évolution du secteur éducatif témoigne quant à elle d'une offre culturelle riche, mieux articulée avec les dynamiques scolaires et communautaires — un ancrage à approfondir, notamment par le renforcement de la relation avec le Rectorat, identifié comme un partenariat stratégique à développer. Le soutien aux conditions économiques et sociales des artistes et professionnel-le-s de la culture (3/10) constitue à cet égard le chantier social le plus urgent : donner à celles et ceux qui font vivre la culture les moyens de le faire durablement est une condition de la cohérence globale du modèle.



Le domaine Nature — culture et environnement — constitue la grande priorité de la période 2025–2030. Les notations des champs 21 à 24 (3/10 en moyenne) et du champ changement climatique (2/10) révèlent non pas un désintérêt, mais une exigence accrue des acteurs vis-à-vis de cette dimension. Par conséquent, un potentiel considérable reste encore à mobiliser : Baie-Mahault dispose d'atouts naturels et culturels exceptionnels — mangroves, biodiversité endémique, gastronomie créole, savoirs traditionnels... — qui n'ont pas encore été pleinement articulés avec la politique culturelle et l'action concertées des acteurs associatifs et privés des secteurs créatifs, dont les acteurs de l'éducation

artistique et culturelle. Ce domaine représente ainsi, bien plus qu'un point à renforcer (notamment par un atelier dédié afin d'analyser les pratiques réelles sur le territoire) ; il s'agit d'un axe d'innovation le plus prometteur pour la prochaine mandature, dans un contexte insulaire où culture et résilience climatique ont tout intérêt à avancer ensemble.

L'analyse met par ailleurs en lumière une tension productive entre ambition et mise en œuvre : si les stratégies culturelles obtiennent une notation élevée (8/10), reflétant la qualité du cadre politique construit depuis 2017, la mise en œuvre opérationnelle (5/10) indique que la ville entre aujourd'hui dans une nouvelle phase — celle du passage à l'échelle. De même, la vitalité événementielle du territoire (8/10) constitue une base d'engagement citoyen remarquable, sur laquelle il convient désormais de construire des conditions professionnelles plus stables et pérennes pour les artistes et acteurs culturels (3/10). Baie-Mahault a démontré sa capacité à concevoir et à animer des politiques culturelles ambitieuses ; l'étape suivante est celle de leur consolidation structurelle et de leur évaluation partagée.

Pour l'horizon 2025–2030, **cinq priorités** se dessinent tout en continuant à mettre en œuvre les autres axes d'intervention déjà consolidés (atouts du territoire) :

- l'intégration de la culture dans la transition écologique (priorité n°1), par une approche stratégique renforcée, liant davantage des actions de protection et de promotion de l'environnement avec des actions et acteurs culturels, de la jeunesse, ainsi que par la sensibilisation des acteurs culturels sur l'impact environnemental de leurs pratiques ;
- le renforcement des conditions des professionnel·le·s de la culture, en renforçant les actions pour une économie créatives durable du territoire en coopération avec les autres échelons d'intervention, par exemple par la création d'un comité de travail multi-acteurs au niveau de Cap Excellence et en lien avec les autres autorités publiques, chambres de commerce et des métiers ;
- le développement du numérique culturel (bases de données, agendas, plateformes de promotion et vente, etc.) et de l'accès en ligne aux ressources et aux apprentissages ;
- la coordination intersectorielle des politiques publiques, et la mise en place d'outils d'évaluation continue ;
- et poursuivre le travail sur les enjeux d'inclusion et d'égalité des genres, en renforçant l'action vers des communautés encore moins impliquées et/ou visibles dans l'espace public, avec une attention particulière à la participation des femmes des différentes communautés, à l'adaptation des actions pour favoriser l'accès aux familles monoparentales et à la jeunesse (dès la plus petite enfance), en valorisant la diversité linguistique sur le territoire (au-delà du créole), en assurant la participation des personnes en situation d'handicap.

Ces chantiers ne sont pas des corrections à apporter, mais les étapes logiques d'une trajectoire déjà engagée avec cohérence. Baie-Mahault dispose aujourd'hui d'un capital social, politique et culturel solide, construit au fil de dix ans d'engagement pionnier dans la Caraïbe, capital qui peut être valorisé également par des actions de coopération sous-régionale accrue, outre qu'internationale, notamment via les partenariats au sein de CGLU et les programmes européens inter-régionaux. La prochaine étape n'est plus d'inventer un modèle, mais de traduire des stratégies performantes en actions cohérentes, évaluées et partagées, au service d'un développement culturel véritablement durable et ancré dans la vie de toutes et tous.

7. Répertoire des actions et exemples transversaux

Cette section identifie les actions citées dans plusieurs champs d'action, révélant les leviers transversaux majeurs de la politique culturelle du territoire. Les actions qui apparaissent dans de multiples domaines sont des indicateurs de l'intégration et de la transversalité de la politique culturelle.

7.1. Actions transversales (citées dans 3 champs ou plus)

CARNAVAL (présent dans 7 champs)

Le carnaval est l'événement fédérateur majeur du territoire. Il favorise la cohésion sociale, l'inclusion multiculturelle, la participation citoyenne, et génère des retombées économiques touristiques. Il mobilise toutes les générations et tous les quartiers. Inscrit dans le patrimoine culturel immatériel, il constitue le symbole le plus fort de la politique culturelle de Baie-Mahault.

MAISONS DE QUARTIER (présentes dans 5 champs)

Ces infrastructures de proximité servent de lieux d'accès à la culture, de cohésion sociale et de participation citoyenne. Leur réhabilitation et la clarification de leurs missions constituent un enjeu stratégique pour maintenir leur rôle de pivot de la vie culturelle locale.

JARDINS PARTAGÉS / PAT / RSO (présents dans 5 champs)

Ces initiatives lient culture, agriculture, patrimoine naturel et transition écologique. Modèle d'économie sociale et solidaire, elles favorisent le bien-être et la souveraineté alimentaire, et constituent un pont entre les domaines Communautés et Nature.

BÉMAO VAKANS COOL / ALLO JEUNESSE TOUR (présents dans 4 champs)

Ces dispositifs itinérants garantissent l'accès équitable à la culture sur l'ensemble du territoire, notamment pour les jeunes et les familles monoparentales. Modèle de proximité culturelle cité comme bonne pratique par CGLU.

DEMOS

Programme d'excellence sociale alliant droits culturels, vitalité artistique et bien-être, DEMOS représente un modèle d'éducation populaire par la musique classique pour jeunes de quartiers prioritaires. Il incarne parfaitement la vision de Baie-Mahault sur les droits culturels.

ATELIERS CITOYENS (présents dans 3 champs)

Mécanisme de participation citoyenne permettant la co-construction des politiques culturelles avec les habitants, ces ateliers constituent un modèle de démocratie culturelle participative à amplifier.

FÊTE DES VOISINS / SEMAINE DE LA PARENTALITÉ (présentes dans 3 champs)

Événements renforçant le lien social, le vivre-ensemble et le sentiment d'appartenance au quartier, ils illustrent une approche de proximité culturelle ancrée dans la vie quotidienne des habitants.

VILLAGE DES ASSOCIATIONS (présent dans 3 champs)

Vitrine annuelle de la vie associative favorisant visibilité, recrutement de bénévoles et développement du tissu associatif local, il témoigne de la richesse et de la densité de la vie culturelle organisée à Baie-Mahault.

Actions spécifiques citées en illustration uniquement pour certains champs

Culture et éducation (Champ 8)

- ▣ Lewoz a ka Man Sosso, Am an Mas, Journée du Gwo Ka
- ▣ Salon littéraire « Caribules »
- ▣ Ciné en plein air
- ▣ PEDT – Projet Éducatif Territorial

Culture et santé (Champ 7)

- ▣ Actions sport-santé : « À vos baskets ! », Relais des anneaux, Kros a Mas
- ▣ Danses traditionnelles : quadrille, gwo-ka, Kizouba
- ▣ Jardins créoles et plantes médicinales

Patrimoine et mémoire (Champ 18)

- ▣ Plantation de 1600 arbres emblématiques (PIPAL)
- ▣ Semaine internationale des Archives
- ▣ Journée européenne du patrimoine

8. Défis transversaux

Six défis traversent l'ensemble des champs d'action ; par une approche intégrée de la réponse à chercher afin de les adresser se dégage une opportunité d'amélioration et l'émergence d'une vision stratégique encore plus mature, à mettre en œuvre dans le cadre du programme « Ville Leader ».

Communication et visibilité

Malgré la richesse des actions culturelles menées, leur communication souffre d'un manque de cohérence et de systématisation. Un plan de communication culturelle intégré – multicanal, bilingue ou trilingue (français/créole - avec l'anglais potentiellement utile pour la dimension touristique), numérique – permettrait d'amplifier la visibilité d'actions déjà existantes et de renforcer la confiance des citoyens. Cette stratégie de communication gagnerait en impact si elle s'appuyait sur des outils participatifs, facilitant la contribution externes et internes de plusieurs auteurs à divers supports.

Contraintes financières et budgétaires

L'insuffisance des moyens budgétaires au regard des ambitions culturelles est réelle ; elle peut être atténuée par une meilleure connaissance et mobilisation des financements disponibles (européens, nationaux, régionaux), et par le développement d'outils de mesure de l'impact économique de la culture.

Ressources humaines et formation

L'investissement dans les compétences est un prérequis pour la montée en qualité de la politique culturelle : formation des agents municipaux, accompagnement des dirigeants associatifs, soutien aux artistes dans leur professionnalisation.

Infrastructures et équipements

La saturation des équipements culturels existants et l'état de certaines infrastructures appellent un programme pluriannuel de réhabilitation et d'évolution des espaces, en cohérence avec les besoins identifiés par les acteurs culturels. Des partenariats pourraient être recherchés avec d'autres acteurs publics et privés.

Coordination et gouvernance

La fragmentation de l'action culturelle entre services, institutions et acteurs est encore un frein à une politique culturelle cohérente. Un schéma de gouvernance culturelle partagée, incluant un renforcement du lien avec le Rectorat et une plus grande visibilité du CODEV, permettrait d'optimiser davantage l'usage des ressources disponibles.

Évaluation et données

Le renforcement d'outils d'évaluation et de collecte de données permettrait d'appuyer la capacité de pilotage et de communication sur les politiques culturelles. La participation à Culture 21 Plus est une première étape vers une culture de l'évaluation continue, à consolider par la mise en place d'un tableau de bord culturel et d'un répertoire des acteurs.

9. Pistes d'évolution

Sur la base des résultats de l'atelier et de l'analyse comparée 2019–2025, une série de recommandations est formulée ci-dessous pour orienter les priorités de Baie-Mahault pour la période 2025–2030. Elles sont structurées selon les six domaines de Culture 21 Plus, complétées par des recommandations transversales.

9.1. Recommandations par domaine

Domaine 1 – Droits

Capitaliser sur les points d'excellence (accès aux savoirs, vitalité écosystème) en développant une Charte des droits culturels à Baie-Mahault (en s'appuyant sur la loi NOtre, et l'analyse de cas existant). Renforcer les mécanismes d'expression citoyenne autonome et la co-gestion des ressources culturelles communes. Engager un programme de sensibilisation aux droits culturels auprès des citoyens et des acteurs associatifs, du système éducatif.

Domaine 2 – Communautés

Consolider les dispositifs d'inclusion culturelle, en adaptant davantage les horaires et modalités d'accès aux contraintes des familles monoparentales et des femmes, des pratiques culturelles et sociales des différentes communautés ainsi que des personnes porteuses d'handicap. Renforcer le partenariat avec le Rectorat pour développer une éducation culturelle articulant éducation formelle et informelle, dont dans l'espace public, en veillant au multi-linguisme. Créer des espaces et mécanismes spécifiques pour rejoindre les communautés peu représentées après une analyse des publics des différentes activités menées par la Mairie et le secteur culturel, associatif ; renforcer la dimension annuaires et contacts partagés entre services.

Domaine 3 – Prospérité

Lancer un plan multi-acteurs pour améliorer les conditions des artistes à partir de l'apparence de la Mairie à Cap Excellence : répertoire des acteurs culturels, formations professionnelles, évaluation des systèmes accès à la santé et à la protection sociale, espaces de coworking culturel à développer dans les lieux publics déjà existant, ou à construire. Développer en priorité une stratégie numérique pour la culture : plateforme en ligne avec plusieurs fonctionnalités, relance du studio d'enregistrement, archives numériques, agenda culturel...

Domaine 4 – Territoires

Lancer un Plan de valorisation du patrimoine culturel immatériel, en lien avec les acteurs éducatifs et touristiques en veillant à valoriser l'histoire du territoire et de ses cultures avant, pendant et après la colonisation, pour que la dimension mémorielle ne se limite pas à cette période. Développer une politique d'activation culturelle des espaces publics, notamment dans les quartiers prioritaires. Systématiser l'intégration d'un volet culturel dans les projets d'urbanisme.

Domaine 5 – Nature

Organiser un atelier spécifique culture-environnement, plus représentatif des acteurs concernés, pour affiner le diagnostic et identifier des pistes d'action. Développer un programme de sensibilisation culturelle au patrimoine naturel et aux enjeux climatiques. Renforcer les initiatives existantes (PAT Bio'Maho, AME, PIPAL) comme leviers de transition écologique culturelle, en valorisant les savoirs traditionnels.

Domaine 6 – Gouvernance

Mettre en place un tableau de bord de suivi des politiques culturelles et un répertoire des acteurs culturels, en dialogue avec les autres services et à travers des partenaires stratégiques avec les autres acteurs publics sur le territoire, et le secteur privé, les acteurs du tourisme culturel, économique, naturel. Renforcer la visibilité et le rôle du CODEV. Développer un plan de communication culturelle intégré, bilingue et numérique. Formaliser un Schéma de gouvernance culturelle partagée entre services, associations et institutions.

9.2. Recommandations transversales

Trois chantiers transversaux pourraient être considérés pour assurer la durabilité et la cohérence de la trajectoire engagée par Baie-Mahault :

1. Structuration professionnelle du secteur culturel : être à l'initiative d'un centre de ressources pour les acteurs culturels (formation, réseau, outillage juridique et économique), notamment axé sur le secteur associatif et les auto-entrepreneurs culturels, les artistes individuels, complémentaire à d'autres dispositifs régionaux, comme des dispositifs d'incubation visant l'économie créative en Guadeloupe.
2. Évaluation : intégrer l'évaluation comme outil de pilotage et d'apprentissage, avec un tableau de bord annuel, des enquêtes de public régulières et des temps de bilan collectifs. Institutionnaliser l'utilisation d'outils de suivi-évaluation « intégrés », par service et par « domaine » proposé par Culture 21 Plus, par exemple.
3. Renforcement de la coopération internationale : capitaliser sur l'appartenance au réseau CGLU pour développer des échanges de bonnes pratiques avec d'autres Villes Pilotes (notamment en zone caribéenne, africaine, américaine) et renforcer la visibilité internationale du territoire.

Les travaux de Baie-Mahault comme Ville Pilote se sont achevés avec la conférence de novembre 2025. Une semaine pour démontrer aux participants et au réseau mondial des Cités et Gouvernements Locaux Unis, l'énorme progrès réalisé dans la relation entre politiques culturelles et développement durable.

Maintenant, Baie-Mahault dispose d'un capital social, politique et culturel solide, construit au fil des années d'engagement. Etant pionnière en Guadeloupe et dans la Caraïbe, à partir de 2026 et dans le cadre du programme «Villes leaders » de CGLU, il convient désormais pour les décideurs de Baie-Mahault de définir leurs ambitions en toute conscience, tout en affirmant leur volonté politique afin de poursuivre la démarche, au service de l'intérêt général et du territoire.

Annexe – Les 6 domaines et 30 champs d'action de Culture 21 Plus

Domaine 1 : Droits – Garantir la démocratie culturelle

- ▢ Champ 1. Droits culturels
- ▢ Champ 2. Écosystèmes culturels et créatifs
- ▢ Champ 3. Expressions culturelles citoyennes, culture communautaire et biens communs
- ▢ Champ 4. Services, équipements et espaces culturels
- ▢ Champ 5. Savoirs et information

Domaine 2 : Communautés – Mobiliser la culture pour la cohésion sociale

- ▢ Champ 6. Culture, inclusion, cohésion sociale, et lutte contre la pauvreté et les inégalités
- ▢ Champ 7. Culture, santé et bien-être
- ▢ Champ 8. Culture et éducation
- ▢ Champ 9. Culture et égalité des genres
- ▢ Champ 10. Culture, paix, sécurité et vivre-ensemble

Domaine 3 : Prospérité – Faire de la culture un moteur économique

- ▢ Champ 11. Culture et développement économique local
- ▢ Champ 12. Industries culturelles, emploi et moyens d'existence
- ▢ Champ 13. Travail décent et conditions sociales et économiques des artistes
- ▢ Champ 14. Culture et tourisme durable
- ▢ Champ 15. Culture, numérisation et technologie

Domaine 4 : Territoires – La culture dans l'aménagement territorial

- Champ 16. Aménagement culturel du territoire
- Champ 17. Culture et espaces publics
- Champ 18. Patrimoine culturel
- Champ 19. Art public et expressions culturelles urbaines
- Champ 20. Culture, architecture et design urbain

Domaine 5 : Nature – Culture, nature et transition écologique

- Champ 21. Culture, paysages, patrimoine et espaces naturels
- Champ 22. Culture, agriculture, alimentation et gastronomie
- Champ 23. Culture et transition écologique et sociale juste
- Champ 24. Culture et changement climatique

Domaine 6 : Gouvernance – Une gouvernance culturelle participative

- Champ 25. Stratégies et politiques culturelles
- Champ 26. Mise en œuvre et évaluation des politiques culturelles publiques
- Champ 27. Participation citoyenne
- Champ 28. Gouvernance collaborative et multi-niveaux
- Champ 29. Coopération nationale et internationale
- Champ 30. Communication

Pour davantage d'information sur cet exercice, veuillez contacter :

ORGANISATEURS

Ville de Baie-Mahault

Chantal Lauriette

Chargée de mission Evaluation des politiques publiques

Email : chantal.lauriette@baiemahault.fr

Cel. : +590 690 570546

Tél. : +590 590 265960

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Commission culture

Email : culture@uclg.org

Web : www.agenda21culture.net

www.uclg.org

EXPERTISE

Culture et Développement

Valeria Marcollin, co-directrice

Email: v.marcollin@culture-developpement.asso.fr

